

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE

ECOLE SUPERIEUR D'AGRONOMIE MOSTAGANEM

Direction de l'école

Réf : 144 /Dir/2026

Mostaganem, le 08/06/2026

الغرفة الولائية

09 JUN 2026

للظهرة مستغانم

## Avis d'Attribution Provisoire

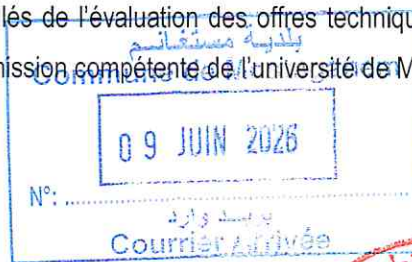
Achat des livres au profit de l'Ecole Supérieure d'Agronomie -  
Mostaganem Pour l'année 2026



Conformément à la loi 23-12 du 06/08/2023 portant les règles des marchés publics, et conformément aux dispositions du Décret Présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégations de service public. Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à la consultation N°09/2026, relative à l'opération intitulée : Achat des livres au profit de l'Ecole Supérieure d'Agronomie - Mostaganem Pour l'année 2026. Qu'à l'issue de l'évaluation des offres et selon les conditions prescrites dans le cahier des charges, l'opération est attribué provisoirement au soumissionnaire suivant :

Soumissionnaire	Note technique	Montant en TTC	Période
Maison international de livre M.I.L NIF : 00011600170808016005	50 pts	1 196 491,00 DA	Année 2026

Les soumissionnaires non retenus disposent au plus tard de trois (03) jours pour se rapprocher de notre service et prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques et financières et de dix (10) jours pour introduire un recours auprès de la commission compétente de l'université de Mostaganem à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire.



Direction de la Programmation  
Et de Suivi Budgétaires



Le Directeur de l'ESAM

